

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL -
Siège social : Boulevard de la Terre, Centre Urbain -1003 TUNIS El khadhra -

Le conseil d'administration de la société de transport des hydrocarbures par pipelines « SOTRAPIL » s'est réuni le Jeudi 21 Juin 2007 au siège social de la société.

Le principal point de l'ordre du jour débattu lors de ce conseil a concerné le projet du pipeline multiproduits devant relier les dépôts de Skhira à la région du Sahel et précisément à Msaken.

Les administrateurs ont pris connaissance et étudié la décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participation publique (CAREPP) concernant le financement du projet et de l'avis émis par la commission supérieure des marchés publics concernant le cahier de charges relatif à la réalisation de ce projet.

Après délibération, le conseil d'administration de la SOTRAPIL a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de statuer sur une augmentation de capital par incorporation de réserves et par appel en numéraire.

L'avis de convocation avec l'ordre du jour et les documents (rapport du conseil d'administration à l'A.G.E et projet de résolutions) seront transmis au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans les délais de rigueur.

Cette A.G.E se tiendra le 11 Juillet 2007 à l'hôtel « RENAISSANCE » à Gammarth à partir de 10h30.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.